

**DIPLOME UNIVERSITAIRE
PRISE EN CHARGE DE L'INFECTION PAR LE VIH,
DES HEPATITES VIRALES
ET DES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES
3^{ème} Cycle**

UFR de rattachement : Institut de Santé Publique, d'Epidémiologie et de Développement (I.S.P.E.D).

ARTICLE I - DEFINITION

Il est créé à l'Université de Bordeaux, dans le cadre de l'U.F.R. de Santé Publique, un diplôme d'université "Prise en charge de l'infection à virus de l'immunodéficience humaine".

A compter de l'année universitaire 2015-2016, l'intitulé change pour devenir :

Diplôme Universitaire « Prise en Charge de l'Infection par le VIH des Hépatites Chroniques B et C et des Infections Sexuellement Transmissibles ».

A compter de l'année universitaire 2022-2023, l'intitulé change pour devenir :

Diplôme Universitaire « Prise en Charge de l'Infection par le VIH des Hépatites Virales et des Infections Sexuellement Transmissibles ».

ARTICLE II - OBJECTIFS DU DIPLOME

Ce diplôme a pour but d'apporter aux personnes concernées par les soins, l'aide psychologique, l'épidémiologie ou la prévention, une formation sur ces infections.

ARTICLE III - RESPONSABLES DE LA FORMATION

Responsable Principal :

Professeur Didier NEAU

Hôpital Pellegrin

Service Maladies Infectieuses et Tropicales, 4^{ème} étage Tripode

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

05 56 79 55 23

didier.neau@chu-bordeaux.fr

Coresponsables :

Professeur Victor DE LEDINGHEN

Service d'hépto-gastroentérologie

Hôpital Haut-Lévêque

ARTICLE IV - CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le nombre minimum d'étudiants est fixé à **15** et le maximum à **40**.

La formation s'adresse :

- Aux médecins de médecine libérale ou publique exerçant en cabinet ou à l'hôpital, qu'ils soient docteurs en médecine français, titulaires d'un doctorat d'université français mention médecine ou pourvus d'un diplôme de médecine leur permettant d'exercer la médecine dans leur pays,
- Aux internes inscrits en DES (médecine générale et spécialité),
- Aux internes et médecins inscrits en DESC de Pathologie Infectieuse et Tropicale,
- Aux pharmaciens ou internes en pharmacie,
- Aux IDE, sages-femmes et psychologues,
- Toute autre condition est soumise à l'accord du responsable du diplôme.

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

L'inscription est soumise à l'autorisation du responsable coordonnateur du diplôme au vu du dossier

ARTICLE V - ENSEIGNEMENT

A) Durée :

Les études s'étalent sur une durée d'un an.

Le diplôme est ouvert un an sur deux.

B) Enseignement théorique :

- L'enseignement se fait en présentiel et à distance (enseignement mixte). L'assistance au cours n'est pas obligatoire.

- Le volume horaire de l'enseignement théorique est de **80 heures** + 12 heures d'enseignement dirigé, sous la forme de 2 journées consécutives par mois (jeudi et vendredi).

- les cours ont lieu dans la salle de réunion du Service des Maladies Infectieuses et Tropicales (4^{ème} étage, aile 2) de l'Hôpital Pellegrin (CHU de Bordeaux).

- Date de début d'enseignements : décembre

- Date de fin des enseignements : mai

Ce diplôme n'est pas ouvert au stage.

C) Organisation :

L'enseignement est dirigé par un coordonnateur nommé par le Conseil de l'I.S.P.E.D. et assisté d'un collègue des enseignants du diplôme qu'ils appartiennent ou non à l'I.S.P.E.D.

ARTICLE VI - FRAIS DE FORMATION

En formation initiale : **400€/an**

En formation continue :

- Reprise d'études non financées : **700€/an**
- Reprise d'études financées : **1 650€/an**

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

ARTICLE VII - CONTROLE DES CONNAISSANCES ET CONDITION DE VALIDATION

7-1 Nombre de session :

2 sessions d'examen (la 2^{ème} session étant une session de rattrapage).

7-2 Nature des épreuves :

L'épreuve écrite en présentiel est composée de Questionnaires à Choix Multiples (QCM) et de cas cliniques, d'une durée de 3 heures.

7-3 Validation :

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir la moyenne générale.

Jury :

Le jury est désigné par le Conseil de l'I.S.P.E.D. sur proposition du coordonnateur de l'enseignement du diplôme et soumis à l'approbation du Président de l'Université.

ARTICLE VIII - REDOUBLEMENT

Le redoublement n'est pas autorisé.

ARTICLE IX - DELIVRANCE DU DIPLOME

Le diplôme est signé par le Président de l'Université et délivré sous le sceau de l'Université de Bordeaux.

Création : Conseil UFR de Santé Publique du 15/06/1989, du 21/09/1989

C.E.V.U. du 10/07/1989

Modifications : Conseil UFR de Santé Publique du 19/02/1990

C.A. du 12/02/1992

Conseil UFR de Santé Publique du 13/02/1992

UFR de Santé Publique du 11/07/1995

C.A. du 20/10/1995.

FUSION AEU/DU : C.A. du 16/06/1997

Conseil ISPED du 07/07/1997

Modifications : C.A. du 12/09/1997

Conseil ISPED du 07/07/1997

Conseil ISPED du 20/11/2001

C.A. du 19/02/2002

C.A. du 17/05/2002

Conseil ISPED du 29/05/2002

Conseil ISPED du 07/11/2003

C.A. du 11/12/2003

Suspension : Conseil ISPED du 02/11/2006

C.A. du 20/12/2006

Modifications : Conseil ISPED du 16/05/2012

C.E.V.U. du 04/10/2012

Conseil ISPED du 27/05/2013

C.E.V.U. du 04/07/2013

Changement d'intitulé, du coût de la formation et modifications :

Conseil ISPED du 19/06/2015
Conseil du Collège Sciences de la santé du 16/07/2015

Changement d'intitulé et modifications :

Conseil ISPED du 17/05/2022
Conseil du Collège Sciences de la santé du 20/07/2022
(Version 13)

Modifications (tarifs) : Conseil I.S.P.E.D. du 29/03/2024
Conseil du Collège Sciences de la santé du 29/05/2024
(Version 14)

Annexe :

Programme du Diplôme Universitaire :

Prise en charge de l'infection par le VIH, des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles (Session 2022-2023)

Module I (responsable Pr De Ledinghen)

Hépatites virales

- Conduite à tenir devant une cytolysse aiguë, une cytolysse chronique et une augmentation des gamma GT
- Hépatite chronique B : épidémiologie, histoire naturelle, symptomatologie clinique, aspects virologiques, traitement, hépatite delta, vaccination B
- Hépatite chronique C : épidémiologie, rôle du médecin généraliste dans le dépistage, histoire naturelle, aspects virologiques, manifestations cliniques y compris manifestations extra-hépatiques, traitement, rôle du médecin généraliste dans le suivi thérapeutique
- Diagnostic, histoire naturelle et complications (hypertension portale, dépistage du carcinome hépatocellulaire), suivi de la fibrose (ponction biopsie hépatique, marqueurs de fibrose).
- Hépatites A et E

MODULE II :

Epidémiologie de l'infection par le VIH

- Situation actuelle en France et dans le monde
- Modes de transmission
- Particularités de l'infection par le VIH en pays en voie de développement

MODULE III :

Aspects viro-immunologique de l'infection par le VIH

- Classification des rétrovirus
- Aspect structuraux du VIH
- Mécanismes immunopathologiques de l'infection par le VIH
- Outils virologiques et immunologiques
- Activation immunitaire au cours de l'infection par le VIH et conséquences
- Histoire naturelle de l'infection par le VIH
- Eradication virale

MODULE IV

Aspects cliniques de l'infection à VIH

- Primo-infection
- Manifestations pulmonaires
- Manifestations neurologiques
- Manifestations dermatologiques
- Manifestations ophtalmologiques
- Manifestations digestives
- Infection par le VIH chez la mère et l'enfant
- Co-infection VIH-virus des hépatites
- Tuberculose et infections à mycobactéries
- Pathologies malignes (lymphomes, cancers)
- Manifestations osseuses et rénales
- Manifestations cardio-vasculaires

Module V

Aspects thérapeutiques

- Traitement antirétroviraux
- Résistance aux antirétroviraux
- Stratégie d'utilisation des antirétroviraux et surveillance
- Complications des antirétroviraux

Module VI

Prévention. Politique de soins. Aspect psychologiques et sociaux.

- Prévention de la transmission
- Nouvelles stratégies de dépistage
- Vaccination au cours de l'infection par le VIH
- Réseaux (VIH-VHC) ville-hôpital

Module VII (responsable Pr Cazanave)

Infections sexuellement transmissibles

Enseignements dirigés :

Stratégie d'utilisation des antirétroviraux, pathologies associées au VIH, pathologies opportunistes.